

La place de l'enfant dans la famille : quelques repères historiques

Introduction : *le sentiment de l'enfance*

L'enfant ne semble pas avoir eu de véritable place dans le monde ancien. Jusqu'au XIII^e siècle, les œuvres picturales nous le montrent plutôt comme un adulte à échelle réduite. Dans l'iconographie, l'enfant est toujours représenté au milieu d'adultes. Ceci tend à démontrer que son existence est étroitement liée au groupe. « ... l'enfance était un temps de transition, vite passé, et dont on perdait aussi vite le souvenir. » (Ariès, p.55) On y accorde que peu d'importance. Cette indifférence à l'égard du jeune enfant persiste jusqu'au XIX^e siècle. Elle était une conséquence directe et inévitable de la démographie de l'époque. (p.61) D'ailleurs n'enterrait-on pas l'enfant n'importe où comme un chat? Il était si peu de chose!

L'enfance paraît donc être une période fragile où la survivance est compromise. Cette situation est acceptée comme une fatalité. « Le très petit enfant trop fragile encore pour se mêler à la vie des adultes, ne compte pas. » (Ariès, p. 178) Ce n'est que lorsqu'il arrive à l'âge adulte qu'il devient intéressant. Philippe Ariès fait remarquer : « Ne parlons-nous pas encore aujourd'hui d'entrer dans la vie au sens de sortir de l'enfance? » (Ariès, p. 61)

Vers la fin du XVIII^e siècle, quoique les conditions démographiques aient encore peu changé, une sensibilité nouvelle se développe pour l'enfant. Liée à une christianisation des mœurs plus profonde, son âme immortelle s'impose dans la conscience commune. Cet intérêt porté à l'enfant précède de plus d'un siècle le changement des conditions démographiques, qu'on peut dater de la fin du XIX^e siècle avec l'apparition des vaccins contre la variole et l'instauration de pratiques d'hygiène qui permettent un recul de la mortalité associé à un contrôle plus étendu de la natalité (Ariès, p.66).

Notons que cette affirmation de l'absence de la reconnaissance de l'enfance ne signifie pas que les enfants étaient négligés ou maltraités. Il ne faut pas confondre avec les

sentiments d'affection. « ... il correspond à une conscience de la particularité enfantine, cette particularité qui distingue essentiellement l'enfant de l'adulte même jeune. Cette conscience n'existait pas. C'est pourquoi, dès que l'enfant pouvait vivre sans la sollicitude constante de sa mère, de sa nourrice ou de sa remueuse, il appartenait à la société des adultes et ne s'en distinguait plus. » (Ariès, p. 177)

« Les enfants sont des innocents, des anges pour le ciel, des représentations que maintiennent dans l'imaginaire littéraire et dans les croyances populaires les forts taux de mortalité infantiles » (Lemieux, p. 63)

Une nouvelle classe d'âge apparaît : l'écolier

« L'école médiévale n'était pas destinée aux enfants. » (Ariès, p.208) Jusqu'au XVIII^e siècle cette ancienne mentalité a persisté. On mélangeait les âges à l'intérieur de chaque classe, soit à la fois des enfants de dix à treize ans et des adolescents de quinze à vingt ans. Cependant, dès le XVII^e siècle, avec un certain espace de scolarisation, on voit apparaître les sens de la particularité de l'enfance, la connaissance de la psychologie enfantine, le souci d'une méthode adaptée à cette psychologie (Ariès, p. 209). Notons ici que Philippe Ariès parle surtout pour la France.

Au Canada, sur la place que pouvait jouer l'enfant dans la famille des débuts de la colonie, on sait peu de choses. Les prescriptions religieuses enjoignaient les mères à « veiller à la sécurité de leurs enfants, à la propreté de leurs habits et de les élever dans la crainte de Dieu. Aux pères on conseille de tempérer l'exercice de l'autorité par la tendresse. » (Lemieux, p.58)

« À mesure que le temps passe, les enfants de la colonie semblent devenir l'objet d'une attitude débonnaire et tolérante assez éloignée de l'autoritarisme des rapports familiaux observés dans la France d'Ancien Régime. ... Malgré un renforcement peut-être déjà moderne des liens affectifs au sein des familles, ... il s'agit encore à maints égards de familles traditionnelles touchées par la mortalité infantile et où les enfants s'intègrent

précocement au monde des adultes par le travail. Ces traits allaient se maintenir jusqu'aux premières décennies du XXe siècle. » (Lemieux, p.59)

L'enfant travailleur au début du XXe siècle

« Les enfants eux-mêmes sont habitués très tôt à rendre service et c'est presque naturellement qu'on les engage par la suite à l'extérieur, leurs maigres salaires venant s'ajouter aux revenus de la famille. Le travail précoce des enfants, largement pratiqué dans l'univers domestique et aux abords de la maison dans les familles rurales, s'est donc facilement transposé à l'usine. ... Que ce soit en Nouvelle-Angleterre, à Hull ou à Montréal, les enfants travaillent en usine avec leurs parents. « Le recours au travail des enfants par leurs parents soulève néanmoins la question de la nature des liens parents-enfants qui sous-tend cet usage. Sans doute pouvons-nous supposer l'existence de toute une gamme de relations familiales allant de la solidarité et de l'affection à l'exploitation ... » (Lemieux, p.61)

La production familiale « a aussi besoin d'une certaine main d'œuvre critique pour survivre ; les enfants sont à la fois main-d'œuvre et de futurs bâtons de vieillesse. Plusieurs familles engagent des enfants comme domestiques et comme apprentis. Enfin beaucoup d'unités sont multifamiliales; les grands-parents sont pris en charge par elles, mais en même temps ils effectuent de menus travaux et participent aux tâches domestiques ou prennent soin des petits enfants. Dans ce type d'unité familiale, il y a une division du travail entre les sexes et les âges. ... Le trait le plus spécifique de cette famille traditionnelle est probablement sa composition et sa taille. ... L'industrialisation a provoqué la séparation de la sphère du travail et de la sphère familiale et elle a favorisé l'avènement de l'économie salariale. Les enfants des paysans deviennent des prolétaires sans propriété, et ils sont obligés de vendre leur force de travail. (Langlois, p. 91)

« On sait que dans les sociétés traditionnelles, la maisonnée se composait d'un groupe familial, qui était également l'unité de production des moyens d'existence. ... On sait également qu'en chambardant les modes de travail, la révolution industrielle a contribué à réaménager les modes de vie familiale et notamment les relations de couple. » Les lois qui viennent réglementer le travail des femmes et des enfants vont voir s'instaurer (bien

davantage en Amérique du Nord qu'en Europe d'ailleurs), « une affectation dichotomique du mari et de l'épouse en des sphères nettement séparées de l'activité sociale, séparées autant par le lieu de travail (usine, bureau vs maisonnée) que par les conditions dans lesquelles il s'est exercé (travail socialisé pour l'homme, isolé et généralement non salarié pour la femme). (Lemieux, p. 24)

Dans la deuxième moitié du vingtième siècle (en fait, juste après la Seconde guerre mondiale), « la société de consommation et l'extension généralisée de la marchandisation ne sont pas étrangères à ces changements profonds observés dans les types de familles et d'unités de vie. » (Langlois, p.95) « La hausse de la productivité et l'avènement du fordisme ont amené la mise en place d'un nouveau modèle : la famille à pourvoyeur unique, à un seul gagne-pain. L'homme chef de famille voit son salaire augmenter, le couple contrôle sa fécondité et la taille des ménages se rétrécit. ... Le système de production fournit aux familles l'énergie et l'équipement, mais il assure aussi lui-même la production directe de biens et de services nouveaux : entreposage et transformation d'aliments, fabrication de vêtements, etc. Au fil des années d'après-guerre, cette prise en charge n'a fait que s'étendre et s'accélérer. » (Langlois, p.93)

Instauration de méthodes d'hygiène

La généralisation de la pasteurisation du lait, à la fin du dix-neuvième siècle, élimine sur cause importante des maladies infantiles.

Dès les premières années du vingtième, des programmes de vaccination contre les maladies infantiles contribuent à diminuer la mortalité infantile. D'autres programmes gouvernementaux comme l'établissement de cliniques (principalement les Gouttes de lait) procurent vaccins, soins et informations et publications aux mères.

Tous ces nouveaux moyens mis à la disposition de la population pour le bien-être et la santé des enfants font chuter les taux de mortalité infantile durant la première moitié du siècle.

Scolarisation accrue

« Malgré quelques lois réglementant les horaires, puis les âges d'entrée à l'usine, le Québec attendra les années 1940 pour légiférer sur l'obligation scolaire qui seule aurait permis d'éliminer le travail des enfants » (Lemieux, p.65).

À partir des années 1944-1945, le versement par le gouvernement fédéral d'allocations familiales n'est pas seulement une aide directe aux familles. Le programme s'assortit de contrôles et semble vouloir implanter de nouvelles normes dans le rôle de parent par la diffusion d'écrits sur les façons de dépenser les allocations. (Lemieux, p.65)

Contrôle de la fécondité

« ... la maîtrise des techniques du contrôle des naissances a fortement réduit la pression qu'exerçait autrefois la famille sur ses membres. » (Claes, p.82) Les conditions de logement, par exemple, ont permis de s'approprier un espace personnel, dessinant ainsi des rapports nouveaux entre les membres de la famille.

« La maîtrise des techniques de contrôle des naissances fait que l'enfant est le plus souvent attendu et désiré. ... Si les parents sont devenus moins autoritaires, plus libéraux et plus permissifs, c'est sans doute que les mœurs ont évolué parce que les conditions matérielles d'existence sont différentes. Si les parents d'autrefois étaient autoritaires, c'était par nécessité autant que par coutume : quand l'orage menaçait, on ne demandait pas leur avis aux enfants pour leur faire entrer le foin, il fallait bien que quelqu'un allât chercher l'eau ou le bois. La nécessité faisait loi. (Claes p.83 cite ici Prost, 1987, p.82).

À partir des années 1960

Dans un contexte de fécondité moindre, l'enfant deviendrait objet de consommation. « .. la consommation exigée par la venue d'un enfant vient en concurrence avec d'autres types de consommation, du moins à court terme, dans les budgets plus limités des jeunes ménages. ... Les jeunes couples contrôlent mieux leur fécondité et on retrouve de moins en moins de petit troisième qui n'était pas planifié. La marchandisation de la vie quotidienne est plus marquée, comme on l'a vu plus haut. Les normes fixées pour

l'éducation des enfants sont nettement plus élevées qu'hier, à cause de la professionnalisation du métier des parents notée par Lash, ce qui rend physiquement impossible pour eux de les appliquer à une famille nombreuse. ... Jusqu'à un certain point l'enfant est lui-même devenu un objet de consommation. ... Dans l'économie familiale évoquée plus haut, l'enfant était une nécessité pour assurer la survie et le bien-être du groupe. L'enfant était une ressource essentielle, une main-d'œuvre pour la production familiale. Il ne l'est plus car le marché des biens et services se charge de remplacer sa force de travail. ... Mais il y a plus, il s'est opéré dans la société de consommation un renversement radical de perspective. L'enfant représente une charge, un poids dans le budget. ... L'enfant est investi d'une valeur expressive, affective, sans aucune valeur instrumentale. Il prolonge l'amour des parents l'un pour l'autre ; il n'est plus leur futur support, puisque le marché s'en chargera. C'est ce qui explique que le nombre d'enfants compte moins : le couple de paysans en avait besoin de plusieurs, un seul enfant suffit au couple postmoderne pour qu'il réalise ce rêve d'une progéniture. À cela s'ajoute une autre raison : l'espérance de vie des enfants est de nos jours très élevée et il n'est plus nécessaire d'en avoir plusieurs pour contrer les effets de la mortalité. L'enfant est le résultat du libre-choix. Avec la généralisation des techniques de régulation des naissances, y compris l'avortement, l'enfant ne s'impose plus dans la famille, contrairement à ce qui se passait il y vingt ans encore. Le libre-choix : n'est-ce pas là aussi le mot-clé de la société de consommation ? » (Langlois, p.106-107)

Par le biais de la consommation, les jeunes peuvent « échapper en partie à l'emprise de la famille par le biais de la consommation de vêtements, de musique, de loisirs qui traverse ou transcende les barrières de classe. » (Langlois, p. 107)

Les dernières décennies du XXe siècle

« L'avènement de la société de consommation et l'extension des rapports marchands à toutes les sphères de la vie quotidienne ont probablement autant contribué à influencer les formes de vie familiale dans la deuxième moitié de notre siècle que l'industrialisation dans le précédent. Puisque la consommation marchande implique un échange de biens et de services contre rémunération, deux aspects au moins sont susceptibles d'affecter la

famille : la monétarisation de l'échange et la présence d'un marché, extérieur au foyer et à la famille, dans lequel biens et services ont en quelque sorte une existence quasi autonome qui n'est pas déterminée par une logique propre à la famille. » (Langlois, p.89)
 « Les familles ont moins d'enfants et la société a étendu considérablement l'ampleur de leur prise en charge : garderie, école, services de toutes sortes, activités éducatives extérieures au foyer et sports, soins physiques et psychologiques. Ces enfants moins nombreux exigent-ils moins de temps et d'attention de la part de leurs parents ? Non, bien évidemment : là encore, les standards on changé » (Langlois, p.99).

De même l'automobile a joué un rôle majeur dans la transformation de la famille. Elle a, entre autres, façonné l'espace. « L'auto est l'objet de consommation privilégié qui encourage et symbolise à la fois l'avènement de nouvelles valeurs : individualisme, hédonisme, recherche de la satisfaction immédiate, refus des contraintes. » (Langlois, p.100)

« ... en trente ans, le mariage et la constitution de la famille ont subi des transformations très importantes ; alors que la taille de la famille se réduit fortement, le nombre de familles non traditionnelles est en progression : familles monoparentales et familles reconstituées notamment.. » Il s'en suivrait « une dégradation de la qualité des relations entre parents et enfants. » (Claes, p.75)

« ... les rôles parentaux s'exercent à travers deux axes principaux : un axe de prise en charge de l'enfant qui fait appel à l'affection, la proximité et la communication et un axe de contrôle qui consiste à imposer, formuler les règles et sanctionner les écarts de conduite. Certaines études indiquent une baisse d'influence des parents dans ce second axe de l'exercice du contrôle sur les enfants. » (Claes, p.76)

En 1960, la notion d'autorité est encore très présente dans le discours des adolescents. Elle laisse maintenant place à d'autres thèmes qui mettent l'accent sur la proximité, la confiance et l'affection. « Lors des années 1950 et 1960, les adolescents formulaient une vision très stéréotypée du rôle de chacun des parents : le père était décrit comme détenteur des qualités d'autorité, d'affirmation de soi et de réussite, alors que la mère

était investie des vertus de douceur, de proximité et d'affection. Aujourd'hui, les premières qualités citées pour caractériser aussi bien le père que la mère sont la compréhension, l'écoute et le partage. On constate encore des écarts entre les représentations des rôles du père et de la mère, mais les adolescents font appel dans les deux cas à des qualités expressives qui dépassent les stéréotypes classiques pour se fonder dans un modèle unique mettant l'accent sur la proximité et l'affection. « (Claes, p.80) Un mouvement similaire est constaté du côté des parents même si les pères font encore souvent appel aux fonctions de détenteur de l'autorité et de pourvoyeur. « Tout ceci traduit une modification sensible dans les relations entre parents et enfants au cours des dernières décades. » (Claes, p.60) Ceci illustre l'évolution d'un modèle de rapports où l'autorité et le contrôle cèdent la place à l'affection et au partage. À la sévérité et à la confrontation, les rapports s'élaborent autour de l'échange et du dialogue. Cette évolution est le fruit de divers facteurs, notamment la taille des familles.

« Une étude économique canadienne nous apprend que la forte augmentation du travail des femmes mariées (et notamment celui des mères de jeunes enfants) survenue depuis les années 1970, a évité une aggravation du taux de pauvreté chez les enfants des jeunes couples (pères de moins de 25 ans). De plus, même si la situation des enfants des mères monoparentales ne s'est pas détériorée, la proportion des enfants vivant dans ces famille a augmenté. On sait que ces familles sont celles qui présentent le plus haut taux d'enfants vivant sous le seuil de la pauvreté. La détérioration de la situation des enfants nous dit quelque chose, il me semble, sur les conditions dans lesquelles s'est exercé le choix d'être parents au début des années 1980 ». (Rochon, p.49)

Conditions propices à l'avènement de l'enfant-roi

En conclusion de ces notes historiques, quelques réflexions peuvent éclairer notre pensée sur la période contemporaine.

Je suis assez d'accord avec Daniel Dagenais qui décrit certains paramètres caractéristiques de la société canadienne-française. Je noterai donc ici les aspects qu'il soulève qui me paraissent les plus pertinents. Ceci pourrait planter quelques pans du décor social dans lequel s'est épanoui l'enfant-roi.

Le système de reproduction familiale en cause

Il relève les conclusions de Gérard Bouchard sur le système d'héritage qui a longtemps régi notre société rurale. La dynamique sociologique de reproduction familiale a, jusqu'au milieu du XXe siècle, fait en sorte que tous les membres de la famille sont mis à contribution exprime une stratégie d'établissement du maximum de fils sur une terre à proximité des leurs. « Cette reproduction de la famille à l'identique et au multiple entraîne notamment une dilapidation constante du patrimoine familial, ... » (Dagenais, p.180) Il s'agit ici d'un premier aspects de cette réalité. Un second serait que « cette dilapidation du patrimoine, entendue ici au sens de non construction institutionnelle de la société civile, se double d'un effacement de soi tout à fait surprenant. Cette non réalisation de soi, ce refus de réussir, de construire un riche patrimoine, se traduit par un effacement des parents au profit des enfants. Ainsi, Bouchard montre que les familles saguenayennes transféraient la quasi-totalité des avoirs familiaux aux enfants du vivant des parents. ... Comment comprendre pareil effacement de soi, comment comprendre qu'au lieu de réussir soi-même et de s'asseoir sur son bien, on se contente de survivre à travers ses enfants? ... Or, c'est bien cette non réalisation de soi et cet impossible destin d'individu qui sont transmis aux fils avec la terre ... L'émancipation offerte aux enfants est tronquée.» (Dagenais. P.184=185)

Nature particulière de la famille et de la société canadiennes-françaises.

Dagenais fait référence d'abord à la place particulière du père de famille comme « un père absent, un père manqué, manquant doublement à son rôle de représentant de la loi symbolique, soit en ne tenant pas ce rôle (homme faible, dominé par sa femme, n'offrant aucun modèle, etc.), soit en agissant en homme dominateur imposant un loi sans raison, non reconnaissable. ... Au père manqué, comme versant masculin de la pathologie familiale, correspond ce qu'on pourrait appeler le syndrome de la Sainte Vierge, à savoir celui d'une femme qui ne se reconnaît que dans son rôle de mère. »

D'un autre côté, « la famille moderne innove en ce qu'elle donne pour charge de fournir à ses enfants un héritage abstrait, intangible, à savoir une éducation, qui les mettra en mesure d'être ce qu'ils veulent, selon leur vocation, c'est-à-dire : des individus. »

(Dagenais, p 188) « Au Québec, cette éducation sera assumée par le clergé et contrôlé par la mère! On voit à quel point, ici, pour des raisons à la fois générales (extension du capitalisme, extension de l'éducation) et particulières (éducation assumée par le clergé) le père de famille est *by-passé*. » (Dagenais, p.190)

« Il y a deux carences individualistes. En premier lieu, la faiblesse de l'identité subjective-individualiste. En deuxième lieu, la faiblesse de l'identité de femme, d'une femme qui tient à être femme avant que d'être mère. En pratique, cette fragilité de la construction individuelle et subjective de l'identité se traduit par une identification immédiate au rôle de mère. Au fond , cette femme veut un mari uniquement pour avoir des enfants et réaliser par là sont identité de mère. » (Dagenais, p.191)

Denise Girard PhD

.29 août 2004

**La place de l'enfant dans la famille :
quelques repères historiques
Bibliographie**

ARIÈS, Philippe, *L'enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points – Histoire, 1973, 316 p.

BURGUIÈRE, André et al, *Histoire de la famille*, Tome2, Paris, Armand Colin, 1986, 560 p.

CLAES, Michel, « Les relations entre parents et enfants dans une famille en changement », in Denise Lemieux, ... p. 73-88

DAGENAIS, Daniel, *La fin de la famille moderne*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2000, 267 p.

LANGLOIS, Simon, « L'avènement de la société de consommation un tournant dans l'histoire de la famille », in Denise Lemieux, ... p.89-113

LEMIEUX. Denise, Sous la dir. De, *Familles d'aujourd'hui*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, 245 p.

LEMIEUX. Denise, « Enfants et familles du passé : une histoire entre mythes et réalités », in Denise Lemieux ... p.55-73

ROCHON, Madeleine, « La fécondité dans le Québec d'aujourd'hui » in Denise Lemieux.... P. 43-54

SHORTER, Edward, *Naissance de la famille moderne*, Paris, Éditions du Seuil, coll. Points – Histoire, 1977, 379 p.

Liste des articles photocopiés

DOSSIER : « Comment on éduque les enfants », *L'Histoire*, no.262, fév. 2002, p.31-53

Tavoillot, Pierre-Henri, « Faut-il décapiter l'enfant roi? », *Le Point*, no.1656, 10 juin 2004, p.70-72

« Dur, dur d'être parent : un sujet à problèmes » Cyrulnik, Boris (entrevue avec), « Arrêtez de culpabiliser! », *Le Nouvel Observateur*, no.2050, 19 fév. 2004, p.6-14

Gourde, Sylvie, « Il était une fois un enfant ... », *Présence Magazine*, vol.9, no.64, fév. 2000, p.16-25

Lavrez, Émilie, « L'enfant roi : enquête sur une génération gâtée », *Le Point*, no.1526, 14 déc. 2001, p.47-51

Voirol, Christian, « De l'enfant-roi à l'employé-manipulateur », *Travail et santé*, vol.19, no.3, sept. 2003, p.9-12

Gratton, Marie, « L'enfant-roi : un sujet à problèmes », *Présence magazine*, vol.7, no.53, oct. 1998, p.3-4

Tremblay, Jacynthe, « Faut-il avoir peur de la nouvelle génération? », *Le Soleil*, lundi, 23 août 2004, p.C1-C2 (reproduit de La Presse)

Été .2004